

I. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet BHNS entre en concertation

Le projet d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) circulant principalement sur un site propre entre Bois Sacré à La Seyne-sur-Mer et les gares de La Pauline et du centre-ville à La Garde entre en phase de concertation préalable. Il est porté par la Métropole.

L'essentiel du projet

Le tracé envisagé fait 26 kilomètres de long, comprend 53 stations et se connecte à 5 gares et haltes ferroviaires, 4 Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) et 6 Parcs Relais (P+R) avec covoiturage.

Il interagit avec les principales lignes terrestres et maritimes du réseau Mistral, appelé lui aussi à évoluer, ainsi qu'avec la création d'un futur RER Métropolitain.

La ligne de BHNS dessert les villes de La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Toulon, La Valette-du-Var et La Garde en reliant les principaux pôles générateurs de déplacements : quartiers fortement habités, centres-villes, établissements culturels et universitaires, centres commerciaux, hôpitaux, Technopôle de la Mer, zone d'activités de La Garde, grands projets en cours de réalisation...

Le matériel roulant à l'étude est un bus de 24 mètres de long au design et au confort de dernière génération, propulsé par une énergie propre.

Le coût de l'opération est de 405 M€ TTC. Elle bénéficie d'une subvention de l'État à hauteur de 40 M€.

La mise en service d'une première phase est prévue dès la fin 2024.

La concertation est lancée

La concertation préalable se déroule du 15 décembre 2021 au 31 janvier 2022.

Elle porte sur :

- L'opportunité du projet ;
- Le tracé ;
- L'insertion du site propre ;
- Les solutions intermodales entre le BHNS et les autres modes de transports, notamment le RER Métropolitain et le réseau Mistral ;
- La place des modes actifs, dont le vélo.

À cette occasion, la Métropole Toulon Provence Méditerranée donne la parole à tous les habitants intéressés par l'élaboration du projet.

Une page internet dédiée, des expositions dans les accueils des mairies concernées par le tracé, un dossier de concertation complet et une plaquette de synthèse permettent à chacun de s'informer sur le projet.

5 réunions publiques se tiendront dans chacune des villes accueillant la ligne de BHNS.

Des registres permettant l'expression des avis sont mis à disposition sur l'espace internet du projet et dans les accueils de chaque mairie.

À retenir :

- **5 réunions publiques**
 - **Mercredi 15 décembre 2021 -17h - La Valette-du-Var**
Salle des Fêtes Charles Couros - Avenue Laurent de Lavoisier ;
 - **Mardi 21 décembre 2021 - 17h - Toulon**
Salle Bortolaso – 89, rue Jean-Philippe Rameau – La Rode ;
 - **Mardi 11 janvier 2022 - 17h - La Garde ;**
Salle Justin Mussou – 131, avenue Baptistin Autran ;
 - **Mardi 18 janvier 2022 - 17h - La Seyne-sur-Mer**
Bourse du Travail - 42, avenue Gambetta ;
 - **Mardi 25 janvier 2022 - 17h - Ollioules**
Salle Jean Moulin – Espace Pierre Puget - Place Marius Trotobas.

Selon les mesures sanitaires en vigueur lors de cette période, les réunions publiques pourraient être organisées sous forme numérique.
- **Espace Internet (modalités de concertation, documentation...)**
et registre en ligne dès le 15 décembre
 - metropolepm.fr/concertation-bhns
- **Exposition et registre papier**
 - Hôtel de Ville de La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Valette-du-Var et La Garde
 - Mairie annexe d'Ollioules
 - Hôtel de la Métropole à Toulon

Iconographie mise à disposition en format Haute Définition

Visuel d'information



Tracé de la ligne BHNS



Principes d'aménagement d'une station



Documentation annexée

Dossier de concertation

